



Halte à la violence contre les journalistes, halte à la haine dans les médias !

Une journaliste dont le matériel de protection est confisqué - en contradiction totale avec le Schéma national de maintien de l'ordre -, un confrère délibérément percuté en moto, d'autres visés, voire touchés, par des tirs de LBD ou blessés par des éclats de grenades, dont un qui a failli y laisser la vie... Ces dernières semaines, à Paris, Montpellier, Lille et ailleurs, de nombreux journalistes qui couvrent les mobilisations sociales ont été victimes de violences policières. On ne compte même plus les bousculades, coups de matraque ou jets de gaz lacrymogènes.

Le SNJ-CGT dénonce toutes les violences policières, dont celles dirigées contre des journalistes. Il s'agit là d'atteintes à la liberté de la presse, au droit d'informer et d'être informé, qui est sacré en démocratie.

Les violences commises le week-end dernier à Orléans lors du congrès du Rassemblement national par le service de sécurité et des militant-es du parti, notamment à l'encontre de Mediapart, sont tout aussi inacceptables.

Le SNJ-CGT condamne également les autres exactions contre les journalistes. On citera ce confrère exerçant à la pigue, correspondant pour une chaîne de télévision québécoise, agressé à Paris par trois hommes en plein direct, ce 25 octobre, qui l'ont menacé, insulté et lui ont jeté une pierre dans le dos. Ou encore ces équipes de BFMTV, violentées verbalement et physiquement les 23 et 24 octobre lors de manifestations à Paris et Marseille.

Les journalistes ne peuvent être des cibles.

Le SNJ-CGT demande aussi aux employeurs d'assurer toutes les conditions matérielles et de sécurité nécessaires à l'exercice du métier, en ayant une attention particulière pour celles et ceux qui l'exercent de façon précaire, à la pigue notamment.

Certaines rédactions en chef et directions de rédactions, qui privilégient les images de « casse » au détriment des revendications légitimes des manifestant-es, doivent par ailleurs s'interroger sur leur responsabilité dans les risques qu'ils font prendre à leurs équipes sur le terrain.

Le SNJ-CGT désapprouve également les jets de projectiles qui se sont produits le 17 octobre contre le bâtiment qui abrite les rédactions d'Europe 1, du JDD et de CNews. Ce rejet de la violence ne

nous empêchera jamais de fustiger la façon dont - autre violence - ces médias font la promotion des idées de haine, d'exclusion et de division. Précisons également que dans quelques jours, ces locaux accueilleront des journalistes de titres de Prisma Media qui n'ont jamais demandé à être rachetés par Vincent Bolloré, ni à être voisins de bureau de propagandistes qui visent l'accession au pouvoir de l'extrême droite.

Le SNJ-CGT, qui milite pour que la CPPAP (Commission paritaire des publications et agences de presse) intègre les syndicats de journalistes, estime d'ailleurs que cette dernière ne devrait accorder aucun agrément à un titre condamné pour un délit en lien avec l'incitation à la haine (c'est par exemple le cas de *Valeurs actuelles*). De même, pour le SNJ-CGT, de telles condamnations ou sanctions (c'est notamment le cas de CNews) devraient être incompatibles avec l'attribution d'une fréquence par l'Arcom.

L'attentat raciste du 23 octobre à Trappes et La Verrière ne peut qu'interroger la responsabilité de certains médias dans la propagation des idées racistes, qui ne relèvent pas de la liberté d'expression mais du délit. Idem pour la désinformation, à l'image de cette journaliste du *JDD* qui a affirmé sur le plateau de CNews que « des kalachnikovs et des pistolets-mitrailleurs Scorpion ont été retrouvés dans les mains d'émeutiers » le 17 octobre.

Mais le phénomène va au-delà de la « Bollosphère ». Ainsi, le SNJ-CGT et le SNJ de RMC-BFM épinglent dans un communiqué ([lire ici](#)) des propos révoltants tenus sur BFMTV, notamment ceux d'Eric Ciotti et d'Eric Zemmour dans l'émission de Sonia Mabrouk, sans aucune contradiction de la présentatrice, « l'un parlant "d'intifada française" et l'autre de "racaille arabo-musulmane" ».

Le racisme peut tuer. Les mots aussi.

Montreuil, le 27 octobre 2026.